

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

Conseil municipal du 21/10/21

Le jeudi 21 octobre, le conseil municipal a approuvé :

- La fixation libre des **attributions de compensation de la Communauté de Communes**. Ainsi les communes qui verraient leur Dotation de Solidarité Communautaire diminuer en 2021, auront une augmentation du même montant de leur attribution de compensation et inversement ;
- La décision de principe sur la participation communale au projet **d'acquisition avec plusieurs communes d'un désherbeur à eau chaude et pompe à haute pression** pour nettoyage et décapage (murets, pavés, trottoirs, panneaux...). Ce groupement de commandes sera réalisé par la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban ;
- L'accord d'un mandat spécial à Monsieur André MASSARD, 1er adjoint, pour se rendre au **103ème Congrès des Maires** les 16, 17 et 18 novembre 2021 en précisant que les frais d'inscription, de déplacements et d'hébergement seront remboursés sur la base des frais réels ;
- La création de deux emplois temporaires à temps non complet **d'agents recenseurs** du 20 janvier au 19 février 2022 ;
- **L'abandon du droit de préemption** pour les propriétés non bâties situées au Pont de l'Osier.

Conseil municipal du 25/11/21

Le jeudi 25 novembre, le conseil municipal a approuvé :

- **La constitution d'une provision** de 75 % pour les créances douteuses de plus de 2 ans quel que soit le montant et valide l'application du régime semi-budgétaire de droit commun pour cette provision ;
- L'acquisition d'une **herse étrille** ;
- L'acquisition de nouvelles **illuminations de Noël** ;
- L'application d'une **majoration de la redevance assainissement** aux Charcuteries de l'Osier pour la non-réalisation d'un bassin tampon afin de réguler la concentration en chlorures de l'effluent brut ;
- **L'abandon du droit de préemption** pour les propriétés situées : 1^{er} rue de la Plante et 10 allée des Violettes.

Conseil municipal du 16/12/21

Le jeudi 16 décembre, le conseil municipal a approuvé :

- De s'engager dans la réflexion préalable à la mise en réseau en désignant un ou plusieurs représentants de la commune (agents, bénévoles, élus) dans les groupes de travail proposés ; d'approuver la **mise en place de l'adhésion unique et du tarif unique au sein du réseau des médiathèques** et de procéder à la mise à jour du règlement intérieur de la médiathèque de la commune.
- **L'augmentation du temps hebdomadaire** de l'adjoint technique territorial actuellement à 18/35ème à 21/35ème à compter du 1er janvier 2022 ;
- Le rapport sur le prix et la qualité du service public **assainissement collectif 2020** ;
- **L'enquête publique** sur la demande, formulée par la SCEA La Ville Houée située à Iffendic et détenteur d'un plan d'épandage sur notre commune à Brambuan.

Conseil municipal du 27/01/22

Le jeudi 27 janvier, le conseil municipal a approuvé :

- **La proposition d'honoraires** de JP Bureau d'Études de Quédillac pour la somme de 8 000 € HT relative à la **mission de maîtrise d'œuvre** pour la réalisation de travaux de transformation d'un logement communal situé au 6 route de la Ville au Jugé afin d'accueillir une M.A.M (Maison des Assistantes Maternelles) ;
- La décision de principe de **vendre** l'ensemble du bâti de la **supérette** au locataire actuel ;
- **L'abandon du droit de préemption** pour la propriété située au lieu-dit La Perchais ;
- **La création d'une servitude de passage et de canalisations** sur les parcelles AB372 et AB373 situées au lieu-dit La Perchais ;
- **Le rapport du S.D.E 35** (Syndicat Départemental d'Électrification 35) **de l'exercice 2020**.

➤ [Compte rendus complets disponibles sur le site et affichés en mairie](#) ◀



Le 21 décembre dernier, le terrain du Champ Long a été sablé (29,4 tonnes de sable)

PÔLE SOCIO-CULTUREL

Programme d'animations

- **mardi 1er mars - 11h** : *Bébés lecteurs* (0-3 ans)
- **mercredi 2 mars - 14h** : *Heure du conte* (4 ans et +)
- **du 02/03 au 09/04** : exposition de photos "*Il était une fouée...en Brocéliande*"
- **samedi 19 mars - 9h30** : atelier *fabrication de cordes à l'ancienne* (ados et adultes)
- **samedi 26 mars - 9h30** : atelier *tablettes* (seniors)
- **mardi 29 mars - 11h** : *Bébés lecteurs* (0-3 ans)
- **mercredi 30 mars - 14h** : *Heure du conte* (4 ans et +)
- **samedi 9 avril - 10h** : atelier *Jeux de mots* (ados et adultes)
- **samedi 9 avril - 9h30** : atelier *tablettes* (seniors)
- **du 20/04 au 04/06** : exposition "*Bretagne 2870*"
- **vendredi 22 avril - 18h** : RDV du vendredi "*couture*" (ados et adultes)

Renseignements et inscriptions :

espaceculturel@quedillac.fr - 02 99 06 22 53

ENTRETIEN DES FOSSÉS

Suite à la tournée voirie de novembre, des **travaux de curage de fossés** auront lieu **fin mars** sur certains secteurs de la commune.

CHEMIN DE RANDONNÉE

Lundi 7 février, de gros travaux ont été réalisés sur une portion d'un **futur chemin de randonnée**. Au niveau du **Clos Hue**, les agents des services techniques ont **débroussaillé** en matinée. L'après-midi, les travaux se sont poursuivis avec la participation des entreprises locales Antony CRESPEL et Bertrand LEGALAIS avec un élu municipal, pour le **déblaiement**. Quelques travaux de finition vont permettre **l'ouverture de ce chemin aux randonneurs dès les premiers jours du printemps**. A noter que cette nouvelle réalisation va présenter l'intérêt d'une **liaison piétonne entre la route de Saint-Méen et celle du Crouais**.

Elle pourra aussi venir compléter le **premier chemin de randonnée** déjà réalisé (**plan disponible à la mairie et au pôle socio-culturel**).



ÉLECTIONS

Les **élections présidentielles** auront lieu **le 10 et le 24 avril 2022 à la salle Jean Le Duc** (derrière la mairie). Cette année une **nouvelle carte** sera envoyée à tous les électeurs **début avril**.

Retrouvez les infos et les actualités de la commune sur www.quedillac.fr et sur notre page Facebook